

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **11 janvier 2022** à 19h par voie téléphonique, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Véronique Côté
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et ce, conformément à la Loi sur la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été prolongé par différents décrets et qu'il est toujours effectif, à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 20 décembre 2021, les membres du conseil municipal doivent, autant que possible, tenir leurs séances par tout moyen leur permettant de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, selon les modalités prévues par l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 (2020-049);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, toute municipalité a l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance qui, en vertu de la loi, doit comprendre une période de questions;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit, tel qu'exigé, tenue sans la présence du public, les membres du conseil et les officiers municipaux étant autorisés, par les décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, à y être présents, à prendre part, délibérer et voter à cette séance par voie téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil confirme que la présente séance et toute séance ultérieure, jusqu'à ce que la situation sanitaire le permette, en considérant les règles fixées par le ministre de la Santé, soient tenues sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique;

Que la séance soit publicisée, dès que possible, selon les règles juridiques applicables par l'un ou l'autre des arrêtés ministériels applicables soit, sur le site internet de la municipalité.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-01
01**

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**2022-01
02**

03.01 - Séance ordinaire du 6 décembre 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre dernier, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-01
03**

03.02 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la

municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

**2022-01
04**

04.01 - Adhésion à la FQM - 2022

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2022 à la FQM au coût de 1 013,76 \$ avant taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-01
05**

04.02 - Avis de motion - Code d'éthique et de déontologie des élus (es)

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, France Thibodeau donne avis de motion de la présentation, pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement intitulé Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Adalbert et ayant pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité, ou en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.

CONFORMÉMENT également à l'article 445 du Code municipal, France Thibodeau dépose un projet de règlement, séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2022-01
06**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 60 434.33 \$

	31 décembre 2021	Janvier 2022
Payable par chèques	0	0
Payable par dépôts directs	40 455.59 \$	19 978.74 \$
TOTAL	40 455.59 \$	19 978.74 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Un courriel de confirmation remplace les initiales des membres du conseil responsables de la vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-01
07

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu :

- que les comptes soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

	31 décembre 2021	janvier 2022
Comptes payés	47 892.20 \$	27 038.37 \$
Salaires nets versés	36 770.69 \$	
Remises de l'employeur	9 254.41 \$	
TOTAL	93 917.30 \$	27 038.37 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-01
08

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-11-27 : Transfert salaires Clémence Caron dans le bon service

Journal général # CORR-12-28 : Transfert salaires Catherine Lemelin dans le bon service

Journal général # EJ-11-40 à EJ-11-47 : Conciliation bancaire de novembre 2021

Journal général # EJ-12-48 à EJ-12-50 : Conciliation bancaire de décembre 2021

Journal général #PO-11-01 et PO-11-02 : Conciliation bancaire de janvier à novembre 2021 Politique familiale

Journal général # LO-11-01 : Conciliation bancaire de janvier à novembre 2021 Comité des Loisirs

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-01
09

05.04 - Adhésion à l'ADMQ - 2022

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Véronique Côté et résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2022 à l'ADMQ au coût de 964,13 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-01
10

05.05 - Demande de don pour l'album des finissants

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accorder un don de 150 \$ pour l'album des finissants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-01
11

05.06 - État des personnes endettées

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Véronique Côté et résolu d'approuver l'état mentionnant les noms des personnes endettées envers la municipalité ainsi que le montant des taxes dû, fourni par la directrice générale et secrétaire-trésorière en vertu de l'article 1022 du Code municipal.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à donner tout extrait ou l'état au complet au bureau de la municipalité régionale de comté, advenant le cas où la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ferait parvenir les comptes de taxes scolaires dus pour vente au conseil de comté.

Il est également résolu de transmettre une lettre aux contribuables ayant de l'arréage, que le solde dû soit acquitté avant le 15 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-01
12

05.07 - Emploi d'été Canada 2022

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu de faire une demande dans Emploi d'été Canada 2022 pour les postes suivants :

2 moniteurs (trices) pour le terrain de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - René Laverdière, représentant

Une plainte a été reçue concernant la glace dans les rangs et un délai d'environ 2 semaines avant que l'entrepreneur épandre de l'abrasif. Éventuellement, une rencontre pourrait se tenir avec l'entrepreneur afin de clarifier ce genre de détails.

07.02 - Priorités d'action de la municipalité 2022-2023 Sûreté du Québec

Aucune priorité à signaler de la part des élus.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Une réunion devait se tenir le 18 janvier prochain mais sera possiblement déplacée étant donné les mesures sanitaires actuelles.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Rien à signaler.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Le repas pour les aînés a dû être annulé et sera repris lorsque la situation le permettra.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Véronique Côté, représentante

La distribution des cadeaux avec le camion incendie a été un succès encore cette année et le comité a reçu beaucoup de commentaires d'appréciation.

**2022-01
13**

09.03 - Projet de garderie

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a plus de garderie sur le territoire de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE c'est un dossier qui préoccupe les élus face à la perte des services offerts aux familles de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE notre population est vieillissante;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet pour attirer les jeunes familles;

CONSIDÉRANT QU'IL y a des fonds disponibles pour ce type de projet pour le territoire de Saint-Adalbert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Côté, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu :

QUE le conseil nomme les personnes suivantes à agir sur le comité d'étude de faisabilité du projet de création d'une garderie :

- France Thibodeau
- Véronique Côté
- Vanessa Chouinard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

Suivi de la rencontre du 9 décembre dernier :

- Une personne a finalement été nommée à St-Marcel pour siéger sur le comité;
- Une diminution de l'achalandage de la clientèle en général a été remarqué étant donné le resserrement des mesures sanitaires.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Une rencontre doit se tenir en février prochain mais rien n'a été précisé pour le moment.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

La patinoire est maintenant ouverte. Kevin Corriveau-Côté et sa conjointe Mélina Avoine assureront l'entretien de la patinoire alors qu'Odette Dumas s'occupera de la supervision de la patinoire, de l'arrêt bienveillant ainsi que de la désinfection.

La directrice mentionne que monsieur Kevin Bélanger a également offert ses services après que l'embauche a été faite.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

14.01 - Formation des élus sur l'éthique et la déontologie

La directrice mentionne que la formation du 15 janvier a été annulée et ne sera pas reportée. Elle va valider la possibilité d'inscrire les élus à la formation en ligne et en fera la mention au directeur général de la MRC de L'Islet, Patrick Hamelin. Ce dernier souhaite avoir nos décisions le plus rapidement possible.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Vanessa Chouinard et résolu que cette session régulière soit levée à 20h04.